Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20260609-26_06_002-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	8
• absents	
• exclus	

Date de convocation : 05 juin 2026

Date d'affichage : 12 juin 2026

Objet
Migration logiciel Berger-Levrault vers We-MAGNUS

De la commune LANDEBAERON

Séance du 09 juin 2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

O'CONNOR Nathalie

Étaient présents :
RIOU Olivier, TRICHARD Nadège, LE BASTARD Christian, LE BERRE Audrey, THORAVAL William, HULLO Bernard, LE ROUX Eric, OLLIVIER Morgane, BONNY Audrey
Procuration : GONCALVES MARJO Inès Maria à LE BASTARD Christian

Secrétaire de séance :

BONNY Audrey

Madame le maire fait part à l'assemblée du devis émanant de la Sté Berger-Levrault.
Le passage du logiciel comptable "Berger-levrault" à "We-MAGNUS" permettra une modernisation des pratiques.
Ce changement sera de toute façon obligatoire en 2028 du fait:
arrêt des maintenances en poste fixe par Berger-Levrault pour toutes les communes.
L'offre promotionnelle de 887.50€ annuelle est valable exceptionnellement jusqu'au 30/06/2026 (50% les deux premières années).
les crédits seront inscrits ultérieurement en investissements. A cela, il faudra rajouter l'installation et la maintenance par le CDG22.
les formations auront lieu courant 2026.
Après délibération,
Vote : 11 pour

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20260609-26_06_002-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfectu[illegible]
Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 26 juin 2026

Le Maire

MAIRIE DE LANDEBAERON (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE